

## **CAHIER DES CHARGES ENLEVEMENT**

Les acheteurs doivent enlever le matériel en bon père de famille sans dégrader les locaux.  
Si le matériel le nécessite, ils doivent faire appel à des professionnels du secteur pour garantir un démontage dans les règles de l'art, et notamment:  
ne pas laisser à nu les fils électriques  
reboucher proprement les canalisations sans en empêcher le fonctionnement normal  
recueillir les fluides selon l'usage

Chèque de caution obligatoire pour le démontage des matériels à risques

Paiement en espèces jusqu'à 3000 € ou virement uniquement.

Enlèvements immédiats à l'exception des matériels nécessitant un démontage important. Dans ce cas, l'acheteur bénéficie d'un délai maximum de 14 jours à compter de la vente pour enlever sur rendez-vous uniquement. Tout doit être enlevé avant le 13 avril.